

SAINT DIZANT DU GUA

PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

6e. LES PERIMETRES A L'INTERIEUR DESQUELS S'APPLIQUE LE PERMIS DE DEMOLIR

DOSSIER D'ARRET
Conseil Municipal du 15/07/2024

Vu pour être annexé à la délibération du 15/07/2024



**LES PERIMETRES A L'INTERIEUR DESQUELS S'APPLIQUERA LE PERMIS DE DEMOLIR
SERONT DETERMINES EN CONSEIL MUNICIPAL LORS DE L'APPROBATION DU P.L.U..**